

Comité d'Entreprise unique, Adjugé et vendu ?

A la demande de la Direction de la Matmut, toutes les organisations syndicales se sont réunies le 26 octobre 2010 à Rouen, dans le cadre des négociations sur le CE unique et le vote électronique pour les futures élections professionnelles.

Face aux comportements de notre Direction et de certains syndicats, nous prenons en toute intégrité l'occasion de justifier notre position.

Comme nous vous l'avons précédemment indiqué, nous refusons le principe d'un CE unique, redoutant principalement le manque de proximité et d'égalité de traitement entre tous les salariés du Groupe.



D'emblée, le Président a proposé à chaque Organisation Syndicale l'attribution d'une "enveloppe" de 1 500 € pour celles qui présenteraient des candidats au premier tour des élections.

Intéressées, la CGT, la CFDT, la CFTC et la CGC ont fait monter les enchères jusqu'à 5 000 €, que Monsieur HAVIS a accepté d'accorder.

Rien n'étant sans contrepartie, on pourrait se poser la question : ne serait-ce pas là une façon d'acheter la signature des syndicats et de corrompre certains représentants du personnel ?

Si l'argent est, en effet, un élément important lors d'une campagne électorale, il ne faut pas négliger les moyens mis à disposition : un forfait de 20 heures par Délégué Syndical, uniquement pour cette période, pour pouvoir toutes et tous vous rencontrer dans vos régions respectives, n'est-ce pas tourner à la dérision notre mission, d'autant que nos temps de trajet en seront déduits ?

La majorité des salariés du Réseau se prononce contre le CE Unique.

Si FO-Matmut, les SNAP et Solidaires ont refusé ce protocole d'accord, la CGT, la CFDT, la CFTC et la CGC ont signé en faveur du CE unique.

Comment des Représentants Syndicaux, qui ont été élus pour défendre les intérêts des salariés et porter leurs revendications, peuvent-ils signer un accord allant à l'encontre du désir profond de ceux qu'ils représentent ?

Ne serait-ce pas une nouvelle fois une façon détournée de profiter de largesses facilement acquises par un statut bien établi ?

Nous sommes convaincus qu'il existe d'autres moyens de mener à bien une bonne restructuration des Comités d'Entreprise :

- *Lisser les prestations : des prestations identiques quel que soit votre lieu d'affectation (actuellement : cinq CE avec chacun des prestations différentes),*
- *Le CE Unique va devoir gérer 15 000 bénéficiaires. Pensez-vous pouvoir toujours être remboursés sous une dizaine de jours ? Cela nous paraît bien utopique et infaisable au vu de la gestion actuelle de certains CE,*
- *Vous ne serez plus qu'un nom sur une fiche au même titre qu'un code barre sur un produit. Souhaitez-vous vraiment n'être plus qu'un numéro anonyme ?*
- *Vos futures prestations seraient-elle supérieures à celles dont vous bénéficiez actuellement ? Aucune certitude là-dessus...*
- *Une «main-mise» sur un CE géographiquement proche de la Direction du Groupe... Ne s'agirait-il pas de diviser pour mieux régner ? («Ce sera MON CE» a dit Mr HAVIS lors d'une réunion le 9 juillet 2010),*
- *De plus, la mise en place du CE Unique prendra du temps. Ne comptez pas espérer des remboursements rapides : un, deux, trois,... mois de retard ?*

Nous, représentants FO-Matmut, refusons catégoriquement cette modification qui nous est proposée.

Pourquoi s'obstiner à ne pas vouloir envisager la création de trois CE : un CE Siège, un CE Nord avec les PGS de Paris et Tours et un CE Sud avec les PGS de Lyon, Aix en Provence et Montauban, ainsi que nous l'avions initialement proposé (proposition qui avait remporté l'accord des autres syndicats quand nous nous étions rencontrés tous ensemble, et avant que certains ne changent de position face à Monsieur Havis) ?

Entre cinq actuellement, sept comme certains l'ont suggéré, et un comme le veut la Direction, cette proposition était un bon compromis entre tous, un bon équilibre en nombre de salariés, et permettait le maintien d'une proximité entre les salariés et leurs représentants qu'ils avaient élus.

**A défaut d'accord,
cette affaire est remise
entre les mains de la Justice
qui statuera sur cet épineux dossier.**



Pour avoir plus de renseignements, pour vous exprimer, pour ce dossier comme pour d'autres, contactez-nous :

Syndicat FO-Matmut Tél : 06 09 87 01 97

Internet : www.fo-matmut.com Mail : fo.matmut@gmail.com